

## SÉNAT

Le jeudi 7 mai 1953

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

## BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

## DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, je dépose sur le Bureau un rapport de la Commission du Service civil relatif aux cadres de la Bibliothèque du Parlement.

## APPROBATION DU RAPPORT

**L'honorable M. Aseltine:** Honorables sénateurs, je propose l'approbation du rapport de la Commission du Service civil relatif aux modifications à apporter aux cadres de la Bibliothèque du Parlement, et déposé sur le Bureau ce jour.

(La motion est adoptée.)

## LE COMMERCE INTERNATIONAL

## RAPPORT DU COMITÉ

**L'honorable A. Neil McLean** présente le rapport du comité permanent des relations commerciales du Canada, ainsi qu'il suit:

1. Conformément à l'ordre de renvoi du 26 février dernier, qui autorisait le comité à s'enquérir des meilleures mesures à prendre pour mettre en œuvre l'Article 2 du Traité de l'Atlantique-Nord, et à en faire rapport, le comité a entendu les observations de onze des principales organisations du commerce, de l'industrie et du travail.

2. Ces observations ont permis au comité de se rendre de mieux en mieux compte du vif intérêt que les différents groupes à l'intérieur de notre pays, et même à l'extérieur, montrent à l'élimination des conflits dans la politique économique internationale des pays qui participent à cette alliance Nord-Atlantique.

3. Le comité s'est aperçu, dès le début de son enquête, qu'il n'avait pas le temps, au cours de la présente session du Parlement, d'entendre tous ceux qui désirent exprimer leurs vues sur le sujet. Plusieurs autres groupes ont exprimé leur désir de se présenter. Il n'a donc pas été possible de compléter les recherches et de soumettre un rapport à cette date.

4. C'est pourquoi le comité espère que le comité des Relations commerciales du Canada, le plus tôt possible au cours de la prochaine session du Parlement, soit autorisé à poursuivre son travail en vertu du même mandat. Le vif intérêt que les organisations nationales et internationales ont témoigné souligne la nécessité d'en venir à des conclusions qui peuvent faire naître des idées pratiques en vue d'obtenir une collaboration économique plus étroite entre les signataires du Traité Nord-Atlantique.

5. Le comité recommande aussi que, si le comité des Relations commerciales du Canada reprend son enquête à la prochaine session du Parlement, il soit autorisé à retenir les services d'un conseiller en économie ou d'une autre personne ou de quelques autres personnes compétentes à l'assister dans la poursuite de son travail et d'examiner les obser-

vations et vœux qui lui seront soumis, de façon à obtenir les meilleurs résultats possibles des travaux déjà accomplis.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs quand étudierons-nous le rapport?

**L'honorable M. Robertson:** Dès maintenant.

**L'honorable M. McLean:** Honorables sénateurs, je propose l'adoption du présent rapport.

(La motion est adoptée, puis le rapport est adopté.)

## CORPS DE MUSIQUE DE L'ARMÉE

## INTERPELLATION ET RÉPONSE

**L'honorable M. Reid** dépose l'avis d'interpellation suivant:

1. Combien de corps de musique compte l'Armée de terre, de mer et de l'air,
  - a) Instruments de cuivre
  - b) Cornemuses
  - c) Cors et clairons
  - d) Fifres et tambours?
2. En quels centres du Canada ces différents corps sont-ils en poste?
3. Des corps de musique ou parties de corps de musique sont-ils attachés aux formations de l'Armée de terre, de mer et de l'air en poste actuellement à l'étranger?
  - a) Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces corps de musique?
  - b) En quel pays servent-ils?
4. Le gouvernement a-t-il recruté des musiciens de l'étranger pour servir dans les différents corps de musique militaires au Canada?
 

Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre des musiciens ainsi recrutés et de quels pays ont-ils été amenés pour servir dans les corps de musique militaires au Canada?
5. Des musiciens ou instrumentistes ont-ils été recrutés dans les îles Britanniques? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et quelle est la classe des musiciens ou instrumentistes qui ont été jusqu'à présent engagés pour le service militaire au Canada?

**L'honorable M. Robertson:** Voici les réponses à l'interpellation de mon collègue:

Les corps de musique que compte l'armée active sont les suivants:

	Marine Armée Aviation		
a) Instruments de cuivre	6	7	6
b) Cornemuses	—	3	3
c) Clairons	—	23	29
d) Fifres et tambours	—	—	—
e) Trompettes	—	16	—

2. Trois des corps de musique de la marine sont à bord des vaisseaux de guerre *Magnificent*, *Ontario* et *Québec*. Les trois autres corps de musique se trouvent sur terre, aux établissements *Naden*, *Stadacona* et *Cornwallis*. En mer, les musiciens ont aussi d'autres fonctions à remplir.